Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration
Séance du 8 mars 2022

Délibération
n°26-2022
Point 4.9

Point 4.9 de l'ordre du jour
Subvention de 60 000 € à l'Association sportive – Service des Sports

EXPOSE DES MOTIFS :

L'association sportive de l'université, partenaire du Service des Sports, a pour mission :

- L'accueil et le suivi des étudiants qui souhaitent s'engager en compétition ;
- L'organisation et la prise en charges des déplacements, de l'hébergement et de la restauration des étudiants sur les lieux de compétition ;
- La mise à disposition de matériel et d'équipement sportif pour les compétiteurs et compétitrices engagés aux championnats de France et aux championnats d'Europe ;
- L'organisation du Trophée des sports, cérémonie qui met à l'honneur les étudiants et étudiantes qui représentent l'université lors des compétitions nationales et internationales.

Ce projet de subventionnement a été approuvé par le Conseil des sports du 22 octobre 2021.

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la subvention de 60 000 € à l'Association sportive

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	3

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 14 mars 2022

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

Service des sports
Université de Strasbourg

CONSEIL DES SPORTS
22 octobre 2021

PRESENTS : Christophe De Casteljau (Directeur Général Adjoint Unistra), Fabrice Favret (doyen F3S), Thomas Kedinger (directeur du Suaps), Hervé Martz (directeur adjoint Suaps), Alexandre Meny (Vice-président vie universitaire), Béatrice Rudolf (représentante personnel Suaps), Nathalie Schneider (responsable administrative et financière Suaps), Alexandre Stoll (enseignant EPS Suaps), Sabine Walter (secrétaire de direction Suaps), Josiane Wiederkehr (enseignante EPS Suaps).

EXCUSES : Diane Breuil (directrice ajointe Suaps), Jean-Christophe Keller (représentant personnel Suaps), Christophe Kugler (enseignant EPS Suaps), Christian Mestre (président de l'association sportive Unistra), Julien Panigot (enseignant EPS suaps), Aude Rochoux (directrice du SSU),

ABSENTS : Julien Ensminger (étudiant), Lucas Ohlmann (étudiant), Sophie Schubnel (étudiante), Catherine Philippi (enseignante EPS Suaps)

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du conseil des sports du 16 octobre 2020
2. Centres universitaires d'entrainement et gestion des sportifs de haut niveau
3. Bilan 2020-2021
4. Projets
5. Budget définitif 2020 – Budget prévisionnel 2021/2022
6. Divers

Monsieur Thomas Kedinger, directeur du service des sports, débute la séance à 14h30. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence au conseil des sports. Il présente ses adjoints Hervé Martz, responsable de l'équipe technique et Diane Breuil chargée de la compétition et des centres d'entrainement qui n'a malheureusement pas pu être présente à ce CA.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 16-10-20

Le PV est adopté à l'unanimité

2. Centres universitaires d'entrainement et gestion des sportifs de haut niveau (cf. bilan complet en annexe)

Les centres d'entrainements attirent de plus en plus de sportifs de haut niveau qui s'inscrivent à l'Université de Strasbourg car ces structures permettent de concilier études et sport de haut niveau. Actuellement, 48 sportifs sont en centre d'entraînement et intègrent les équipes de France séniors et l'INSEP.

Bilan des compétitions universitaires :

- Annulation des championnats universitaires FFSU
- Championnats fédéraux réduits
- Entraînements maintenus

Budget des centres d'entraînement :

- Badminton : 60 000 euros
- Tennis : 30 000 euros
- Judo : 47 000 euros
- Subvention de 30 000 euros du service des sports et mise à disposition de salles (musculation et dojo)
- Depuis cette année, prise en charge du salaire du gestionnaire SHN (50%) par le service des sports
- Prise en charge de la rémunération de JN Back et F. SCHAFF qui interviennent au sein du Centre Universitaire de Judo.
- Le service des sports a proposé des créneaux d'entrainement aux sportifs de haut niveau durant les périodes de confinement

3. Bilan de l'année 2020/2021

L'année universitaire a démarré normalement, puis les cours ont été suspendus à partir du mois de novembre en raison du confinement lié à la crise sanitaire. Le service des sports a dû s'adapter et se réinventer. Un service des sports en ligne a été créé sur ERNEST afin de maintenir un lien avec les usagers et leur permettre d'avoir une activité sportive régulière, à distance. Certains enseignants ont proposé des cours aux étudiants F3S (natation, escalade, handball…)

Les inscriptions (septembre à novembre 2020)

- 14015 inscrits à au moins une activité sportive

Les cours et les sorties :

Nombre d'heures de cours par semaine (de sept. à Oct. 2021) : **258h**

- 137h (professeurs)
- 121h (vacataires)
- Planning aménagé à partir de mi-février 2021, reprise des cours sur ordonnance médicale : **95h de cours proposés** par semaine

Josiane Wiederkehr espère obtenir de nouveaux créneaux aux bains municipaux de Strasbourg qui a désormais une gestion privée. La ville peut également soutenir cette demande.

UEL / EO : au vu de la situation sanitaire, il a été décidé en plénière des enseignants de ne pas noter les étudiants dans le cadre des UE.
Nombre d'étudiants évalués (**UEL**) : 0
Nombre d'étudiants inscrits en enseignement d'ouverture (**EO**) dentaire : 0

Sorties Week-ends : équitation, escalade, golf, parachutisme, parapente, raquettes à neige, randonnée pédestre, ski, VTT

- 85 sorties
- Remboursements divers : **22 000 euros** (sorties, Formules Pass, stages de ski)

Les formules pass :

- Le nombre d'inscrits aux formules pass est en baisse (en raison de la crise sanitaire, on passe de 636 Pass l'année dernière à 234 Pass pour cette année). La formule la plus plébiscitée reste la musculation, suivie du Pass raquettes puis l'escalade.

Les autres usages des installations sportives universitaires

du 30/11/20 au 18/12/20

- F3S : 150h / sem
- Centre d'entraînement universitaire de judo : 6h / sem
- Fac des arts : 2h / sem
- Location INSA : 22h / sem

du 04/01/21 au 15/02/21

- F3S : 100h / sem
- Location INSA : 8h / sem

A partir du 15/02/21 : Reprise du sport sur ordonnance (10 étudiants max par activité), **95h de cours proposés/semaine :**

- Tir à l'arc
- Escalade
- Badminton
- Tennis de table
- Préparation physique
- Stretching
- Gym douce
- Fitness
- Musculation et cardio training

Les projets spécifiques :

Lutte contre la fracture numérique :

2 personnels administratifs ont géré les demandes de PC ainsi que les convocations aux sessions de distribution en lien avec Christophe De Casteljau, directeur général adjoint et Olivier Raunet de la direction du numérique.

3 enseignants du service des sports ont participé aux distributions qui ont eu lieu dans les gymnases du centre sportif universitaire. Quelques chiffres :

- Distribution de 500 ordinateurs
- Distribution de 300 clés 4G (carte SIM)
- Coordination de 8 sessions de distribution par le service des sports

Contribution financière du service à des actions solidaires et de vie étudiante : 60 000 euros (pour la distribution de repas au CROUS notamment) et distribution de bocaux alimentaires par les personnels du service des sports.

4. Projets

Nouveau centre sportif universitaire

- Relance de l'appel d'offre travaux (24 lots)
- Budget équipement sportif supplémentaire sur 4 lots spécifiques: 406 K€ (CVEC du 13 janvier 2020: Plan d'investissement pluriannuel) + 230 K€ (fléchage du fond de roulement vers le projet)
- Début des travaux : 2022

Equipement sportif campus d'ILLKIRCH

- Investissement sur budget CVEC dans le cadre de l'axe « déploiement sur sites délocalisés » (300 K€)
- Co-financement du CROUS (75 K€)
- Intégration du projet à l'opération d'aménagement extérieur du campus d'Illkirch

5. Budget définitif 2020 et budget prévisionnel 2022

Le budget définitif 2020 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET DEFINITIF 2020

Recettes	Budget primitif	Transfert	Budget rectificatif	Budget ouvert	Recettes effectives	%
Fonctionnement *	203 800 €		-35 000 €	168 800 €	114 801 €	68%

* dotation : 522 503€

Dépenses	Budget primitif	Transfert	Budget rectificatif	Budget ouvert	Consommé	%
Fonctionnement	352 539 €	-4 698 €	-35 000 €	312 841 €	232 738 €	75%
Investissement	70 000 €	-60 000 €		10 000 €	107 127 €	1071%
Personnel	303 764 €	-70 213 €		233 551 €	191 499 €	82%
Total des dépenses	**726 303 €**	**-134 911 €**	**-35 000 €**	**556 392 €**	**531 364 €**	**95%**

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Recettes		Budget primitif
Fonctionnement	Dotation 2022	526 000 €
	Droit sportif (personnel Unistra + Ets Conv)	18 000 €
	Revenus des immeubles (locations)	50 000 €
	Prestations de services diverses et activités annexes	120 000 €
TOTAL		**714 000 €**

Dépenses		Budget primitif
Fonctionnement	Affranchissement et téléphone	1 000 €
	Documentation	250 €
	Etudes/Sous-traitance/Assurances/Prestation de service/Charges diverses	67 000 €
	Frais bancaires	3 000 €
	Fluides	20 000 €
	Fournitures administratives/entretien/enseignement	72 000 €
	Locations mobilières et immobilères	34 000 €
	Entretien et maintenance	41 700 €
	Déplacements/Missions/Transports	20 050 €
	Personnel extérieur/Honoraires/Formation continue	4 000 €
	Réceptions	4 000 €
	Subventions AS + CEU	77 000 €
Investissement	Matériel enseignement/véhicule	70 000 €
Personnel	Rénumérations principales/Accessoires/Cotisations/Prestations sociales	300 000 €
TOTAL		**714 000 €**

5. Divers

- Présence au conseil des sports d'un personnel élu à la CFVU. Il a été décidé en conseil que cette personne serait « membre invité ».
- Règlement intérieur : L'**Article 3.2. pose difficulté car des usagers contestent sa légitimité : Conditions d'accès** / *Le port de tout couvre-chef, d'insigne ou bijou, est interdit dans toutes les activités.* Le conseil s'est saisi de la question pour en débattre et cet article fera l'objet d'une interrogation auprès du service juridique de l'Université et la mission égalité.

M. Kedinger remercie les membres du CA et clôture la séance à 16h.

Secrétaire de séance : Sabine WALTER

Service des sports
Université de Strasbourg

CONSEIL DES SPORTS
22 octobre 2021 (ANNEXE)

Centres universitaires d'entrainement et gestion des sportifs de haut niveau

Pour les 3 centres d'entrainement tous les championnats universitaires ont été annulés et fédéraux réduits en 2020-2021 (COVID). Les entrainements ont été maintenus par ailleurs.
La salle de musculation du CSU ainsi que le dojo, ont été particulièrement bien sollicités.

Le budget de fonctionnement global est divers selon les 3 centres: 60 000 euros en badminton, 30 000 euros en tennis et 47 000 euros en judo. Le service des sports subventionne toujours à hauteur de 30 000 euros pour l'université, avec une répartition différente selon le centre.

Les centres d'entrainement universitaires comportent 48 sportifs, dont une quinzaine venants d'une autre académie que Strasbourg, et ayant intégré l'Unistra grâce au centre d'entrainement.
Pour le badminton et le judo, on note des étudiants ayant intégré les équipes de France Séniors, « matchants » au niveau international, et une intégration à l'INSEP grâce au passage par Strasbourg.
Le nombre de SHN à l'Université de Strasbourg est équivalent à celui de l'an dernier, environ 200 étudiants (liste mise à jour régulièrement, en fonction des candidatures tardives parfois).

Le service des sports soutient les SHN en leur donnant un accès gratuit et large à la salle de musculation et cardio; en prenant en charge le salaire d'Allan Lange, gestionnaire administratif des SHN, et en missionnant Diane Breuil sur les questions relatives aux HN (centres et sport HN). Le sport de haut-niveau à Strasbourg est encore renforcé par le soutien de la F3S qui missionne également Claude Karcher sur ce sujet.

BILAN CENTRES D'ENTRAINEMENT UNIVERSITAIRES + SHN

BADMINTON CUEB

12 étudiants en 2020-2021 (dont 2 de l'INSA, 10 unistra)
10 étudiants en. 2021-2022 (dont 1 INSA et 9 unistra)
3 joueurs le sont au niveau international, et sont intégrés dans les pôles France.
Le CUEB fait venir 3 sparring pour les entraînements.
5 étudiants sur cette liste arrivent d'une autre académie, et ont fait le choix de Strasbourg grâce au CUEB.

ORGANISATION SPORTIVE

3 intervenants dont un à temps plein (Julien Fuchs). Le préparateur physique et l'intervenant de la ligue sont présents 2X/ semaine.
DEUX ENTRAINEMENTS /jour tous les jours sauf dimanche. Cela représente une vingtaine d'heures d'entrainement/semaine.
Les objectifs compétitifs sont les championnats de France Séniors ou Juniors, les tournois internationaux, les championnats d'Europe, et sur le plan universitaire FFSU: les championnats de France et les jeux européens.
Sur le plan des résultats, l'année 2020-2021 a été annulée, mais l'année précédente le CUEB était champion d'Europe.

ORGANISATION SCOLAIRE

Chaque joueur du CUEB a validé sa licence l'an dernier. Une des étudiantes, grâce à sa double réussite scolaire et sportive à Strasbourg, a pu intégrer l'INSEP en septembre 2021, et rejoindre l'équipe de France sénior.

ORGANISATION FINANCIÈRE

Le coût total de fonctionnement du CUEB avoisine les 60 000 euros/an. Les joueurs prennent en charge 1500 euros chacun (soit 15 000 euros).
L'Université de Strasbourg finance par le biais du service des sports 10 000 euros/an
La ligue de badminton prend tout le reste en charge. Environ 35 000 euros. Cela inclus le salaire du Julien Fuchs, et des deux autres intervenants.
Les autres dépenses sont liées à l'achat de matériel fréquent (environ 8 000 euros) et les accompagnements en compétitions.

TENNIS CNUT

7 étudiants en 2020-2021, dont 4 hors académie, ayants intégrés l'unistra pour le Cnut.
4 étudiants en 2021-2022

ORGANISATION SPORTIVE

2 entraîneurs tennis, un préparateur physique
10h d'entrainement de tennis par semaine, et 4 heures de préparation physique.
Préparation des championnats de France universitaires, et tournois de classement ATP.

ORGANISATION SCOLAIRE

Une réorientation, les autres ont validé leur année universitaire.

ORGANISATION FINANCIERE

Le coût total de fonctionnement du CNUT oscille en 29 000 et 30 000 euros.
26 000 euros concernent les salaires. 3500 euros concernant les achats de balles, éclairage et frais d'entretien. Les déplacements en compétition et autres stages n'ont pas été intégré dans le budget du CNUT, car ils incombent à chaque joueur directement. (Frais de déplacement, d'hébergement…).
Les subventions sont réparties de la manière suivante:

- L'université de Strasbourg (service des sports) 7 000 euros
- La ligue Grand Est 2 000 euros
- La fédération Française de Tennis 6 000 euros
- Territoire Alsace 1500 euros
- Club ILL TC 12 000 euros.

JUDO CUEJ

30 étudiants en 2020-2021 dont 23 à l'unistra
33 étudiants en 2021-2022 dont 23 à l'unistra. 51 dossiers de candidature à la base

ORGANISATION SPORTIVE

3 entraineurs dont un préparateur physique (JN Back, F. Schaff, V. Lamanna)
11 heures d'entrainements par semaine (CREPS, et CSU) et 3 créneaux de technique individualisée de 1h30 sur demande.
Préparation physique et préparation mentale proposée sur demande.
Participation aux championnats de France et jeux européens universitaires, aux compétitions nationales fédérales et internationales pour certains, ainsi que de nombreux tournois.
Le CUEJ est champion de France, champion d'Europe en universitaire, et 7 judokas sont classés en 1ère division fédérale en 2020-2021. Une judokate a pu intégrer l'INSEP et l'équipe de France. Elle a participé aux championnats d'EUROPE.

ORGANISATION SCOLAIRE

27 étudiants ont validé leur année, dont une agrégation externe.
8 passent le CQP entièrement financé par le CUEJ. 3 passent un BPJEPS pour intégrer directement le monde professionnel à l'issue de leur cursus.

ORGANISATION FINANCIÈRE

Le coût de fonctionnement total du CUEJ est de 47 000 euros
La ligue apporte 22 300 euros (pour couvrir les stages, compétitions, matériel, textile et une part de l'encadrement)
L'université (SUAPS) apporte 14 000 euros (deux salaires non couverts en totalité)
Les athlètes apportent plus de 10 000 euros